

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 12

Artikel: L'enseignement de la géographie de la Suisse d'après la carte fédérale [suite]

Autor: Gobet, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg*, et,
pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *L'enseignement de la géographie de la Suisse d'après la carte fédérale (suite).* — *Mutualités scolaires (suite).* — *Bibliographie.* — *Correspondances.* — *Chronique scolaire.* — *A M. Horner (poésie).* — *Avis.* — *Liste des rapporteurs de districts, des instituteurs et des institutrices qui ont traité la question mise à l'étude pour l'assemblée générale de 1904.* — (Supplément : *Rapport général pour la Réunion annuelle de 1904.*)

L'enseignement de la géographie de la Suisse

D'APRÈS LA CARTE FÉDÉRALE

(Suite.)

J'aborde mon sujet : comment faut-il étudier la Suisse, pour que les enfants apprennent vraiment à connaître leur pays ? Je ne parle pas des voyages ou des excursions qui constitueraient, personne n'en doute, la meilleure leçon de choses, mais je suppose que les enfants restent dans leur salle de classe, ce qui est le cas du plus grand nombre. Quel est le procédé à employer pour mieux leur représenter la Suisse ?

Toutes nos écoles primaires et secondaires possèdent maintenant la nouvelle carte murale de la Suisse : chacun s'accorde à reconnaître qu'elle est une œuvre remarquable, mais peut-

être n'en a-t-on pas retiré pour l'enseignement tous les avantages qu'elle peut certainement procurer. C'est cette carte que je voudrais prendre pour base d'un enseignement méthodique de la géographie de la Suisse ; c'est par l'étude de la carte que je voudrais montrer aux élèves ce qu'est notre pays.

Mettez en effet les élèves en face de la carte, après leur avoir préalablement expliqué la valeur et la signification des diverses teintes, il est impossible qu'ils ne voient pas les trois régions naturelles : Alpes, Plateau, Jura : au Sud, de l'ouest à l'est, cette protubérance formidable, ce fouillis de montagnes, de glaciers et de vallées, qui s'appelle la chaîne des Alpes ; en face au Nord, une autre ligne de hauteurs, mais plus calme, plus unie, le Jura : entre deux une partie plus basse, formant comme le fond d'une cuvette entre les deux rebords qui l'enserrent, cuvette qu'ils se représenteront plus vite, si on leur fait remarquer que toutes les eaux à peu près s'y réunissent et y donnent naissance à des lacs installés au pied des Alpes et du Jura.

Mais il faut aller plus loin ; montrer, décrire chacune des régions : vais-je énumérer une série de noms dont les uns s'appliqueront aux géants des Alpes ; les autres, aux collines boisées du Plateau ; d'autres encore, aux formes arrondies du Jura ? Non, prenons la carte, commençons par débrouiller le complexe des Alpes qui semble être un vrai chaos. Voyez ce long sillon qui s'étend du Léman au lac de Constance et qui divise les Alpes en deux grandes masses dont je vais chercher les caractères saillants ; l'une et l'autre ont en effet quelques traits communs, l'une comme l'autre présentent une pente abrupte vers le Sud du côté de la vallée du Rhône et du Rhin, tandis que le flanc nord descend vers le Plateau suisse d'une part, ou vers le long sillon central par une succession de chaînons latéraux qui vont finir dans la plaine. Mais ces deux formidables murailles ne sont pas aussi continues qu'elles le paraissent au premier abord : voici, au centre, une autre sillon transversal déterminé par la Reuss et le Tessin et la première chaîne est encore coupée par le sillon que trace le cours de l'Aar, comme la seconde par le cours de la Toce. Au lieu de deux chaînes de montagnes, j'en ai maintenant six formant chacune un groupe assez complet et auxquelles il sera facile de donner les noms reçus dans nos manuels : Alpes bernoises, valaisannes etc.

Poursuivons : les élèves désireront connaître l'altitude de ces sommets. Allez-vous aligner des colonnes de noms et de chiffres ? Non, si vous regardez la grande chaîne du Nord, il vous est facile de voir que vous pouvez suivre un procédé plus simple : depuis l'Oldenhorn, dont l'altitude dépasse 3000 mètres, la chaîne d'abord amincie, s'élève graduellement jusqu'au Finsteraarhorn qui élève à 4200 mètres, sa masse triangulaire au milieu d'un monde de névés et de glaciers que dominent des sommets, presque aussi élevés, Jungfrau, Eiger, Mœnch attei-

gnant ou même dépassant 4000 mètres; à partir de l'Aar, la chaîne porte encore quelques sommets élevés entourés de glaciers, mais bientôt elle s'abaisse à mesure qu'elle se prolonge vers le Rheinthal. Répétez cette étude pour la chaîne méridionale, faites remarquer que les grands sommets commencent déjà au début de la chaîne près du Grand Combin pour s'élever graduellement jusqu'au Mont-Rose, le géant des Alpes suisses, qui atteint 4650 mètres; montrez qu'à partir de là, les chaînes s'amincissent en même temps qu'elles s'abaissent, ajoutez que, dans les Grisons, les Alpes s'élargissent de plus en plus, portant des glaciers moins nombreux et moins étendus qu'à l'ouest, vous aurez donné à vos élèves des idées plus claires, plus précises et qui se conserveront bien mieux dans leur mémoire que si vous leur aviez fait une longue énumération des sommets alpins.

Pour rendre cette marche moins fatigante, agrémentez votre étude de quelques explications; apprenez à vos élèves ce que sont ces neiges éternelles qui couvrent une si grande partie des Alpes, ces glaciers avec leurs gigantesques moraines et leurs crevasses béantes; parlez, si vous le voulez, des avalanches et des éboulements, vos élèves saisiront mieux combien ces chaînes des Alpes sont plus majestueuses, plus imposantes et aussi plus terribles que les modestes chaînes qui nous entourent. Il vous sera facile alors de montrer aussi ce que sont les Basses-Alpes, de remonter les vallées latérales et vous conduirez ainsi vos jeunes auditeurs aux passages qui les aideront à franchir les hautes chaînes; mais ici encore, pas d'énumération; faites-leur plutôt bien comprendre la différence qui existe entre un chemin muletier tel que le Rawyl ou la Gemmi, un sentier sur le glacier comme le col du Théodule et ces grandes voies de communication qui s'appellent le Saint-Gothard, le Simplon, le Splügen, etc., voies plus nombreuses dans le centre et l'Est de la Suisse: au besoin montrez-leur l'importance que ces routes ont eue dans l'histoire et le rôle qu'elles jouent encore aujourd'hui.

Des Alpes, passons au Jura; comme les proportions y sont plus modestes, tout change ici: longueur, altitude, forme; plus de neiges éternelles, ni de glaciers; plus de sommets dentelés ni de pics, mais des sommets arrondis et uniformes; plus de chaînons transversaux mais une série de chaînes parallèles coupées par des cluses étroites au fond desquelles bouillonne un torrent, et séparées par de hautes vallées largement ouvertes.

Enfin, redescendant vers le Plateau, je ferai voir qu'il n'est point une plaine comme son nom pourrait le faire supposer, mais un complexe de plaines d'ailleurs peu étendues et de collines boisées qui semblent prolonger les derniers chaînons des Alpes.

Le relief est un facteur important pour expliquer le climat;

ces notions de température et de pluie sont cependant plus compliquées, plus abstraites, la carte d'autre part est ici moins parlante, aussi je n'insisterai pas longtemps : quelques indications aussi précises que possible sur les variations de température que présentent les diverses régions de la Suisse, sur l'importance et le rôle des vents dominants, sur les différences que présentent au point de vue des pluies les grandes chaînes des Alpes ou les parties déprimées du Plateau, voilà je crois, tout ce qu'il sera nécessaire d'expliquer aux élèves dans une étude générale ¹). Aussi bien, ces notions vont revenir et prendre une forme plus nette dans l'hydrographie.

(A suivre.)

L. GOBET, *prof. de géographie.*



Mutualités scolaires

II

Constitution de la retraite par la mutualité scolaire

Comme nous l'avons remarqué, ce n'est qu'une partie de la cotisation de l'enfant, le plus souvent la moitié, qui est employée au secours mutuel.

Ce qui reste sert à former un capital qui, plus tard, donnera une rente, une retraite à l'ancien mutualiste devenu ouvrier, et bientôt atteint par l'incapacité.

La France possède, depuis le 1^{er} avril 1898, une excellente loi sur les secours mutuels : cette loi s'occupe surtout de la constitution des retraites par le système de la mutualité. La mutualité scolaire bénéficie de cette loi ; et comme pour les sociétés d'adultes, à condition qu'elles soient approuvées, l'Etat garantit un taux de faveur de 4 1/2 % à tous les capitaux versés soit en compte courant, soit au fonds commun, à la *Caisse des Dépôts et Consignations*.

La retraite peut être constituée par deux modes différents : par *livret individuel* ou par le *fonds commun*.

La pension par livret individuel n'est pas autre chose que l'effet d'un versement quelconque opéré par un individu quelconque à la *Caisse nationale des retraites*.

Le fonds commun, fruit d'épargnes faites par la Société et placé à la *Caisse des Dépôts et Consignations* fructifie, dans les sociétés approuvées, au taux de 4 1/2 %, et permet l'attri-

¹ Je travaille en ce moment à une carte des pluies en Suisse, carte destinée à montrer les faits saillants et les plus intéressants au point de vue des précipitations atmosphériques.